



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 27/06/2025
Reçu en préfecture le 27/06/2025
Publié le
ID : 013-211301049-20250625-DEC2025_126-CC

PUBLIE LE 30/06/25

DECISION DU MAIRE N°DEC2025-126

TRAVAUX MURS ET CLOTURES DE L'ECOLE VICTOR HUGO

Nomenclature ACTES : 1.1

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

Vu le Code General des Collectivités Territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code General des Collectivités Territoriales,

VU la délégation n°20-07-08 du 23 juillet 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire, mise à jour par la délibération 2025-04-04 du 3 avril 2025

Considérant **la nécessité d'engager des travaux de construction de murs et clôture de l'Ecole Victor Hugo ;**

Considérant l'analyse des offres présentées lors du marché public qui a été lancé en vue **des travaux de VRD, concernant des travaux de murs et clôtures de l'Ecole Victor Hugo ;**

DECIDE

ARTICLE 1 : D'attribuer à la société **SAS BIGI TRAVAUX PUBLICS 15 allée de la Palun 13700 MARIGNANE** les travaux **de VRD, concernant des travaux de murs et clôtures de l'Ecole Victor Hugo ;** pour un montant de **96 455 € HT et 115 746 € TTC,**

ARTICLE 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

ARTICLE 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 25 juin 2025



Le Maire,
Maxime MARCHAND
Pour le Maire empêché,
Marie-Laure WALTHER, 1ère Adjointe

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le



ID : 013-211301049-20250625-DEC2025_126-CC



MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX A PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

COMMUNE DE SAUSSET LES PINS

Place des Droits de l'Homme

13960 Sausset-les-Pins

SIRET : 21130104900014

Travaux Murs et clôtures de l'école Victor Hugo

Marché passé selon la procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique et du décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019.

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT N° 01 : VRD

Marché n°: 25012

Acte d'engagement – Travaux école Victor Hugo - MAPA 25012

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

COMMUNE DE SAUSSET LES PINS

Place des Droits de l'Homme

13960 Sausset-les-Pins

SIRET : 21130104900014

Objet du marché :

Travaux murs et clôtures école Victor Hugo – Lot n°1 VRD

Marché Public passé selon la procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique et du décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019

Pouvoir adjudicateur:

Maire en exercice, habilité à représenter la collectivité territoriale susnommée et à signer le présent marché par la délibération précisant le contenu et l'étendue de la délégation prévue à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Variante/options :

Cet acte d'engagement correspond à la solution de base de la consultation.

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 2 : PRIX</u>	<u>5</u>
<u>ARTICLE 3 : DELAIS</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	<u>6</u>

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M **BIGI YANNICK EN QUALITE DE PRESIDENT**

RESIDANT 15 ALLEE DE LA PALUN 13700 MARIGNANE
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

☐ agissant pour mon propre compte¹ ;

☒ agissant pour le compte de la société² :

BIGI TRAVAUX PUBLICS SAS 15 ALLEE DE LA PALUN 13700 MARIGNANE

TEL 04 42 45 09 25

SIRET 41853174500028 RCS AIX EN PROVENCE
.....
.....

☐ agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³

☐ agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du/...../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux Code de la Commande Publique,

Je m' **ENGAGE** ou j' **ENGAGE le groupement dont je suis mandataire**⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

Article 2 : Prix

Les modalités de révision ou d'actualisation des prix sont fixées au C.C.A.P.

Les travaux du présent marché seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire de :

	Montant H.T en €	Montant TVA	Montant TTC en €
TOTAL PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE	96455€	19291€	115746€

Une avance forfaitaire de 5 % du montant TTC du marché peut être versé au titulaire du marché si le montant du marché est > à 50 000 Euros HT.

L'entreprise précise :

☐ Qu'elle souhaite recevoir l'avance de 5 % du montant TTC si le lot est > à 50 000 Euros HT

☐ Qu'elle ne souhaite pas recevoir l'avance forfaitaire.

Si l'entreprise ne coche aucune case, l'avance ne sera pas versée.

Déclaration de sous-traitance :

L'annexe DC4 au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %): Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :
.....

Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement (lorsque le montant du contrat de sous-traitance est au moins égal à 600 € TTC) après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

<i>Nature de la prestation</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TVA</i>	<i>Montant TTC</i>
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

Article 3 : Délais

La période de préparation de chantier est fixée à 15 jours.

Le délai d'exécution global des travaux est fixé à 1 mois. La durée contractuelle du marché sera jusqu'au 31 août 2025 (avant la rentrée scolaire de l'établissement).

Remarque :

Le démarrage des travaux est prévu au plus tôt en juillet.

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants (**joindre obligatoirement un RIB complet IBAN**) :

- Ouvert au nom de : **BIGI TRAVAUX PUBLICS**
pour les prestations suivantes :

Etablissement : **CIC MARTIGUES JONQUIERES**

Numéro de compte : **00048873701** Clé : **85**

Code banque : **10096** Code guichet **1009**

- Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Etablissement :

Numéro de compte : Clé :

Code banque : Code guichet :

- Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Etablissement :

Numéro de compte : Clé :

Code banque : Code guichet :

La personne publique contractante se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant du Code de la Commande Publique

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A ...MARIGNANE

Le ..23/06/2025

SAS BIGI TRAVAUX PUBLICS

15 Allée de la Palun

Zac de la Palun

13700 MARIGNANE

Tél : 04 42 45 09 25

Siret : 418 531 745 00028 - APE 4312B

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement

A *Sausset-le-Pin*

Le *25 juin 2025*



*Le Maire
Maxime Marchand
Pour le Maire empêché
Marie Laure WATHER,
1^{er} Adjointe*

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé

Le

par le titulaire destinataire

ANNEXE N° 1 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Designation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T.	Taux T.V.A.	Montant T.T.C.
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Totaux				



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10096	18068	00048873701	85	EUR

Domiciliation

CIC MARTIGUES JONQUIERES

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1009 6180 6800 0488 7370 185

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation

CIC MARTIGUES JONQUIERES
8 BOULEVARD MONGIN
13500 MARTIGUES

☎ 0 820 300 653 (Service 0,12 €/min + prix appel)

Titulaire du compte (Account Owner)

BIGI TRAVAUX PUBLICS
15 ALLEE DE LA PALUN
13700 MARIGNANE

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10096	18068	00048873701	85	EUR

Domiciliation

CIC MARTIGUES JONQUIERES

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1009 6180 6800 0488 7370 185

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation

CIC MARTIGUES JONQUIERES
8 BOULEVARD MONGIN
13500 MARTIGUES

☎ 0 820 300 653 (Service 0,12 €/min + prix appel)

Titulaire du compte (Account Owner)

BIGI TRAVAUX PUBLICS
15 ALLEE DE LA PALUN
13700 MARIGNANE

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10096	18068	00048873701	85	EUR

Domiciliation

CIC MARTIGUES JONQUIERES

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1009 6180 6800 0488 7370 185

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation

CIC MARTIGUES JONQUIERES
8 BOULEVARD MONGIN
13500 MARTIGUES

☎ 0 820 300 653 (Service 0,12 €/min + prix appel)

Titulaire du compte (Account Owner)

BIGI TRAVAUX PUBLICS
15 ALLEE DE LA PALUN
13700 MARIGNANE

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ